



Programme national d'Aide à l'Accueil  
en Urgence des Scientifiques en Exil

**SAUVER  
UNE VIE,  
SAUVER  
DES IDÉES**



Une volonté  
de solidarité,  
une exigence  
de liberté, le sens  
des responsabilités

*Le Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE) a été créé en janvier 2017 à l'initiative de l'État avec le soutien de la société civile et des acteurs économiques. Il est porté par le Collège de France et un comité de parrainage prestigieux, engagés pour la défense des libertés académiques et la protection des chercheurs et des intellectuels en danger.*

## MISSION

**Protéger et accueillir** des scientifiques et des intellectuels en provenance de pays où la situation politique ne leur permet plus d'exercer leur métier et met leur vie et celle de leur famille en danger. Les chercheurs de toutes disciplines et de toutes origines géographiques peuvent bénéficier du programme.

## MOYENS

**Soutenir** par des financements incitatifs les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes de recherche publics qui les accueillent.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ▶ justifier de son statut d'enseignant-chercheur ou de chercheur dans son établissement d'origine
- ▶ être en situation d'urgence
- ▶ être dans l'obligation de s'exiler ou avoir quitté son pays d'origine depuis moins de trois ans

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ▶ le niveau d'urgence
- ▶ le dispositif d'accompagnement et d'insertion
- ▶ la qualité scientifique du dossier

PAUSE coordonne ses efforts avec des programmes comparables à l'international, comme le Scholars at Risk hébergé par New York University, l'Initiative Philipp Schwartz de la Fondation Humboldt en Allemagne, The Council for At-Risk Academics en Grande-Bretagne ou The Institute of International Education Scholar Rescue Fund aux États-Unis.

# LA FRANCE SOLIDAIRE DES SCIENTIFIQUES EN EXIL

La dotation initiale a permis d'accueillir  
(données chiffrées : janvier-octobre 2017)



Scientifiques



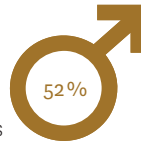
Candidatures



DANS  
Établissements français  
d'enseignement supérieur  
et organismes de recherche  
mobilisés\*



DONT Femmes



Hommes

LEUR STATUT :



Doctorants



Post-doctorants  
et maîtres de conférence



Chercheurs confirmés  
et professeurs des universités

NOTRE AMBITION :  
ACCUEILLIR  
100 CHERCHEURS  
PAR AN



\* Liste complète des établissements d'accueil  
sur [pause.college-de-france.fr](http://pause.college-de-france.fr)

# GOUVERNANCE

## COMITÉ DE PARRAINAGE\*

Il est constitué de scientifiques reconnus et de personnalités de la société civile.

## CO-PRÉSIDENTE

Alain Prochiantz

Administrateur du Collège de France

Edith Heard

Professeure au Collège de France

## COMITÉ DE DIRECTION

- Collège de France
- Centre national de la recherche scientifique
- Institut national de la santé et de la recherche médicale
- Institut national de la recherche agronomique
- Institut national de recherche en informatique et en automatique
- Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
- Conférence des présidents d'université
- Chancellerie des universités de Paris
- Centre national des œuvres universitaires et scolaires
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de l'Intérieur

## MEMBRES

Michel Agier  
Philippe Aghion  
Agnès B  
Sébastien Balibar  
Suzanne Berger  
Patrick Boucheron  
Hamit Bozarslan  
Édouard Brézin  
Claude Cohen-Tannoudji  
Pascale Cossart  
Chantal Crouselle  
Jean-François Delfraissy  
Jean-Jacques Glassner  
Virginie Guiraudon  
Béatrice Hibou  
Jules Hoffmann  
Liora Israël  
Eberhard Kienle  
Pascale Laborier  
Henry Laurens  
Marie-Claire Lavabre  
Dominique Maraninchi  
Jennifer Merchant  
Mathilde Monnier  
Jean-Luc Morel  
Pap Ndiaye  
Marcel Rufo  
Gisèle Sapiro  
Dominique Schnapper  
Dominique Stoppa-Lyonnet  
Lilian Thuram  
Antoine Triller  
François Villeneuve  
Sophie Wauquier  
Michel Wiewiorka



\* Plus d'infos sur les membres du comité de parrainage sur [pause.college-de-france.fr](http://pause.college-de-france.fr)

**SAUVER  
UNE VIE,  
SAUVER  
DES IDÉES**



# REJOIGNEZ- NOUS

**PAUSE** s'appuie sur des financements et des partenariats publics et privés ainsi que sur la générosité publique.

## EN SOUTENANT PAUSE

- ▶ Vous sécurisez la vie d'un scientifique et celle de sa famille, vous défendez sa liberté d'enseigner et de poursuivre ses recherches dans des domaines innovants.
- ▶ Vous favorisez une source de connaissance inestimable pour le monde académique, pour vos entreprises et au-delà, pour nos sociétés démocratiques.
- ▶ Vous renforcez le rayonnement scientifique et l'attractivité de la France.
- ▶ Vous permettez aux scientifiques en danger de participer le moment venu à la reconstruction de leur pays.
- ▶ Vous soutenez les échanges et les transferts croisés de savoirs et de technologies entre la France et les régions d'origine des scientifiques.
- ▶ Vous vous associez à des institutions scientifiques d'excellence.

**30000€** permettent de sauver la vie d'un chercheur et de l'accueillir dans un établissement pendant un an.

Témoignage d'Ali Sammuneh, astronome syrien, père de quatre enfants

« Le programme PAUSE est comme une main tendue, salvatrice, un sourire rassurant qui peut être perçu depuis tous les endroits sombres et froids de la planète comme un signe d'espoir. PAUSE m'a remis le pied à l'étrier, en me donnant du temps pour reconstruire, de zéro, mon activité professionnelle et une situation pour ma famille. »

# NOS ENGAGEMENTS

L'ambition  
d'accueillir  
en France  
**100 scientifiques**  
en danger par an

Nous nous engageons à

- ▶ **Valoriser votre générosité** : vous intégrez le cercle des grands mécènes et, avec votre accord, vous figurez sur nos supports de communication.
- ▶ **Organiser des rencontres** avec les scientifiques accueillis.
- ▶ **Vous informer de l'insertion** des scientifiques accueillis.
- ▶ **Vous faire partager** la vie et le développement de **PAUSE**.

Un fonds de souscription est ouvert sous l'égide de la Fondation de France.

#### DÉDUCTIONS FISCALES

Les dons en faveur de PAUSE sont déductibles de l'impôt.

- 66% du montant de votre don à déduire de votre impôt sur le revenu
- 75% de votre ISF
- 60% de l'impôt sur les sociétés

Pour en savoir plus sur le mécénat individuel et le mécénat d'entreprise, contactez-nous.

Sous l'égide de  
**Fondation  
de  
France**

NOUS  
JOINDRE

- **Laura Lohéac**, directrice exécutive
- **David Bruchon**, responsable de la levée de fonds et de la communication
- **Axelle de Poix**, responsable administrative

Programme national d'aide à l'Accueil  
en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE)

Collège de France

11 place Marcelin-Berthelot - 75231 Paris cedex 5

Tél. : (33) 1 44 27 18 63 – pause@college-de-france.fr



COLLÈGE  
DE FRANCE  
1530

Avec le soutien de la

**MAIRIE DE PARIS**

Site internet  
college-de-france.fr/site/programme-pause



@Programme\_PAUSE

Crédits photos : Droits réservés. Observatoire de Paris - Mikhail Evstafiev (Bibliothèque nationale de Sarajevo, 1992) - Émilie Groleau (salle Ovale, Bibliothèque nationale de France, 2013)